



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Appel de candidatures

Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue, le 16 octobre 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT), lance l'appel de candidatures pour le **Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Abitibi-Témiscamingue**. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l'excellence de son œuvre. Le prix sera attribué lors d'un événement organisé par le CCAT le vendredi 6 avril 2018, à Val-d'Or, pour la remise annuelle des Prix d'excellence en arts et culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 1^{er} décembre 2017.

En décernant ce prix, le Conseil des arts et des lettres du Québec veut promouvoir la création artistique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, offrir un soutien tangible à leur carrière et contribuer à leur rayonnement.

Cette année, le prix étant pluridisciplinaire, les candidats admissibles à ce prix sont les artistes et les écrivains professionnels de toutes disciplines, œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma-vidéo, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. De plus, les candidats doivent répondre à des conditions d'admissibilité parmi lesquelles : un minimum de sept ans de pratique professionnelle; être l'auteur d'au moins deux réalisations artistiques; résider depuis au moins un an en Abitibi-Témiscamingue et y exercer une pratique artistique active.

Les personnes désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le [site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec](#). Pour de l'information complémentaire ou obtenir de l'aide dans la préparation du dossier d'artiste, nous vous invitons à contacter Émilie Canuel du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue au 1 877 764-9511 #24 ou à projet@ccat.qc.ca.

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État financée par le ministère de la Culture et des Communications.

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Fondé en 1976, le CCAT a pour mission de : rassembler les intervenants du milieu artistique et culturel de l'Abitibi-Témiscamingue (individus et organismes) pour définir les orientations du développement régional des arts et de la culture; promouvoir les réalisations et les particularités du milieu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région; représenter et défendre les intérêts du milieu auprès des instances locales, régionales et nationales.

– 30 –

Source

Émilie Canuel, agente de projet
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
1 877 764-9511, poste 24
projet@ccat.qc.ca